

Les paysan·nes face au réensauvagement et à la financiarisation de la nature

 **Christophe Morantin**, éleveur et maraîcher dans la Drôme

(1) La Conférence des Parties (Conference of the Parties, ou COP) désigne couramment la réunion annuelle des États pour fixer les objectifs climatiques mondiaux. Des COP sur la biodiversité ont lieu tous les deux ans.

Le modèle économique capitaliste qui s'est imposé à la planète entière a eu de l'effet : la biodiversité ne fait que décliner et le changement climatique menace la survie même de l'humanité. Pour y faire face, toutes sortes de solutions sont envisagées, des plus naturalistes aux plus capitalistes, du local à l'international, comme avec les COP sur le climat ou la biodiversité (1). La plupart d'entre elles sont en lien plus ou moins direct avec l'agriculture, dans la mesure où elles ont un impact sur les terres ou les pratiques paysannes.

Dans ce contexte, le défi qui se pose à nous, paysannes et paysans, est donc de trouver le moyen de nourrir l'humanité tout en répondant aux urgences climatiques et de préservation de la biodiversité. Sans perdre de vue nos exigences de justice sociale.

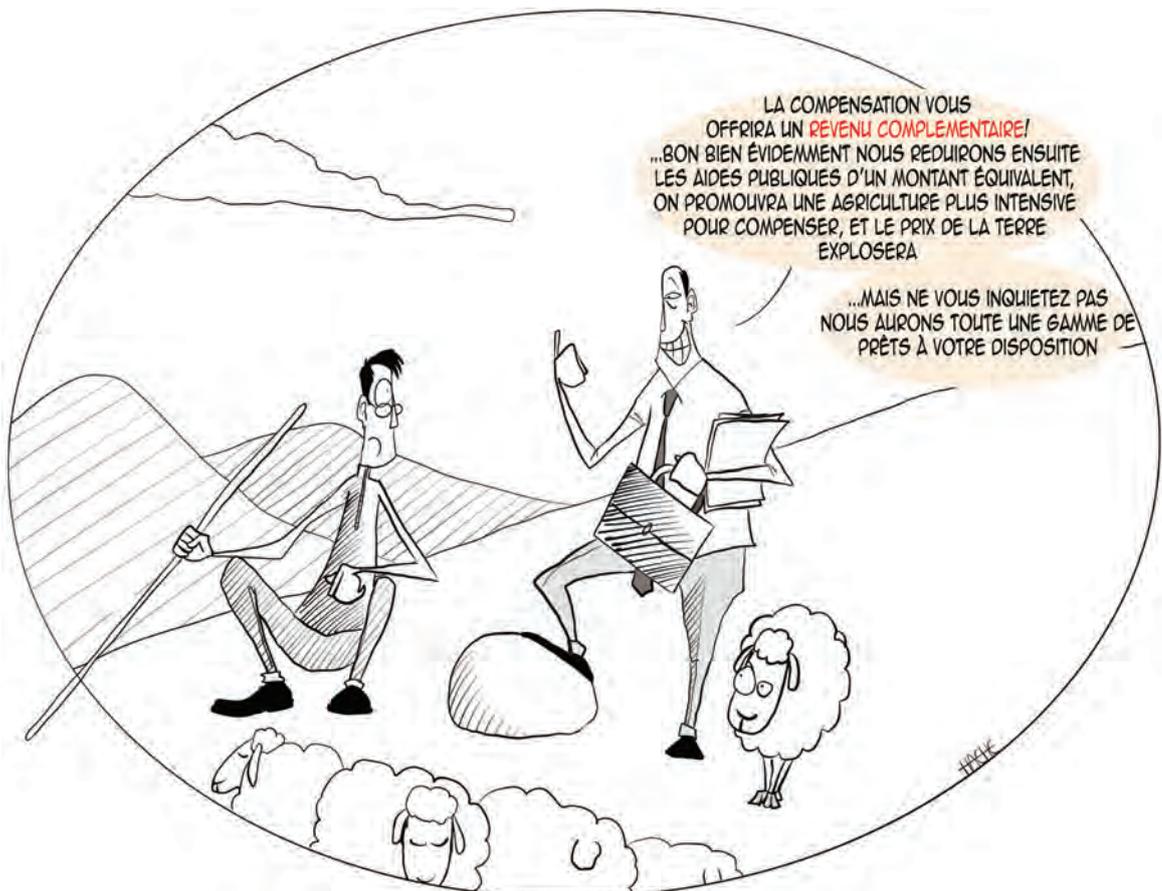
Pour relever ce défi, il faut d'abord lutter contre l'idée simpliste que la

nature vaut mieux que l'agriculture. Si nous voulons produire localement une nourriture de qualité, c'est de l'une et de l'autre dont la société a besoin, pas d'une agriculture industrielle d'un côté et d'une nature sauvage qui compense ses dégâts de l'autre.

Il faut aussi s'opposer à tous les mécanismes qui visent à compenser la dégradation de l'environnement, causée par notre modèle économique, en s'accaparant les terres agricoles, les forêts, les alpages. La compensation carbone ou biodiversité est un leurre, mais l'accaparement du foncier et la spéculation qui en découle sont bien réels. Si nous ne stoppons pas tout ça, la logique de marchandisation de la nature qui pousse à ces phénomènes risque de conduire de plus en plus de paysannes et de paysans à chercher leur source de revenu dans des mécanismes compensatoires plus lucratifs que l'agriculture.

Le milieu rural, entre réensauvagement et financiarisation de la nature, risque de devenir l'exutoire d'une population en mal de nature et le nouvel eldorado de la finance verte. Au milieu de cet espace conflictuel, il nous faut affirmer notre légitimité de paysannes et de paysans à exercer nos activités productives et à en vivre, tout en montrant que l'agriculture paysanne est intimement liée à la nature, avec ce que ça représente de difficultés.

Deux motions s'opposant au réensauvagement et à la compensation carbone ont déjà été adoptées lors des deux derniers congrès de la Confédération paysanne (en 2019 et 2021). Elles ont servi de base à deux journées de rencontres (intenses !), les 15 et 16 novembre 2022, en Ariège, avec des paysans et paysannes venu·es de toute la France. C'est en partie le fruit de ces réflexions que nous avons cherché à partager dans ce dossier. ■



État des lieux, historique **Un processus de désengagement croissant de l'humain d'avec son environnement**

Entretien avec Nicolas Lescureux, ethno-écologue, chargé de recherches au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier (CNRS).

Que signifie la notion de « réensauvagement » ?

La notion de « sauvage » est une construction culturelle, formée par opposition au domestique⁽¹⁾. Ces termes ont leur histoire propre au sein de la société occidentale. Domestique et sauvage viennent de *domus* (la maison) et *silva* (la forêt) et correspondent à un découpage de l'espace propre à l'antiquité romaine, contraste entre zone cultivée et non cultivée. Au XIX^e siècle, le sauvage opère un retour en force : le courant romantique réinvente la nature sauvage au travers d'écrits et de peintures représentant de vastes paysages, souvent dénués d'humains.

C'est à ce moment-là qu'émerge la philosophie de la *wildness*. Que couvre ce terme ?

Ce concept, typiquement américain et difficile à traduire, est notamment dû à John Muyr et David Thoreau.

La *wildness* fait référence à des paysages où la nature n'a pas été transformée par la main de l'homme. Ainsi, la fréquentation de ces milieux permettrait une existence plus libre et authentique⁽²⁾. Progressivement, des sites à la beauté sauvage deviennent des lieux de visites et des zones protégées : c'est le cas de Yellowstone, le premier parc national américain, en 1872. Cette vision, qui nie la présence antérieure de populations autochtones, s'accompagne d'aménagements touristiques destinés aux élites urbaines souhaitant s'échapper des villes.

Différentes théories entourent donc le réensauvagement. Comment le définiriez-vous ?

La notion de *wildness* ayant été critiquée pour son ethnocentrisme et sa vision d'une pureté originelle, les partisan-es du retour au sauvage adoptent la notion de *wildness*, un

 Recueillis par **Sophie Chapelle**

 Les **partisans du réensauvagement** mettent en évidence le rôle des prédateurs comme le loup dans le rétablissement d'« équilibres naturels ». Cf. vidéo (2 minutes) sur : *Comment le retour du loup a réparé l'écosystème de Yellowstone.* urlz.fr/kiTT

« état sauvage », qu'il serait possible de retrouver via le réensauvagement (*rewilding*). Il n'est alors plus question – pas directement – de fournir des espaces de loisirs mais de préserver la valeur intrinsèque de la nature, de lutter contre l'érosion de la biodiversité, en accordant une place aux êtres vivants trop à l'étroit dans des zones protégées trop peu nombreuses et exiguës⁽³⁾. Mais il est difficile de donner une définition stricte du réensauvagement. En se basant sur la littérature scientifique, il implique en général le retrait des humains afin de laisser se développer de manière autonome les autres êtres vivants⁽⁴⁾.

En quoi le réensauvagement interroge-t-il l'usage des terres, notamment en Europe ?

Les auteurs d'un des articles précurseurs sur le réensauvagement en Europe⁽⁵⁾, parient qu'entre 10 et 29 millions d'hectares vont être « libérés »



© Dan & Becky Verrips / Flickr

par l'agriculture entre 2000 et 2030, notamment des prairies semi-naturelles et des zones montagneuses ou reculées avec des sols « de faible qualité », qui seraient de toute façon des pièges de pauvreté pour les populations qui y vivent. Cette déprise serait ainsi une opportunité pour un réensauvagement bénéfique pour la biodiversité, mais aussi pour les humains à travers divers services écosystémiques. La production alimentaire serait assurée par les terres plus compétitives ailleurs en Europe... ou dans le monde.

Bien que les auteurs prétendent aborder la question sociale, leur analyse est simpliste. Les rapports de pouvoir et les systèmes socio-économiques qui conduisent à appauvrir et isoler les paysan-nes ne sont pas abordés. D'un point de vue écologique, l'impact de la concentration et de l'intensification de la production dans les zones les plus « compéti-

tives » est éludé. Derrière la question du réensauvagement se pose celle de l'usage des terres : doit-on les partager avec les autres êtres vivants ou délimiter des zones de production et des zones dédiées à la préservation de la biodiversité ?

Quel modèle agricole se dessine à travers le réensauvagement ?

Le réensauvagement s'accompagne d'un retrait des activités de production d'une partie des territoires. Compenser cette perte de territoires, c'est intensifier la production agricole ailleurs, avec force énergies fossiles, pesticides et engrais chimiques. C'est aussi abandonner l'élevage pastoral, voire l'élevage tout court. C'est concentrer les humains dans les zones urbaines et concentrer la production énergétique pour des questions d'économie d'échelle. Au final, c'est un processus de désengagement croissant de l'humain d'avec son environnement : une

- (1) Descola, P. 2004. *Le sauvage et le domestique*.
 (2) Cronon, W. 1996. *The trouble with wilderness, or getting back to the wrong nature*.
 (3) Larrère, C., and R. Larrère. 2015. *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*. La Découverte, Paris.
 (4) Gammon, A. R. 2018. *The Many Meanings of Rewilding: An Introduction and the Case for a Broad Conceptualisation*.
 (5) Navarro, L. M., and H. M. Pereira. 2012. *Rewilding Abandoned Landscapes in Europe*.

nature sans humains, une vie sans animaux domestiques – qui doivent être « libérés », une viande *in vitro* sans animaux...

Le fantasme du sauvage et les projets de réensauvagement éludent la question de la souveraineté alimentaire. À moins qu'ils s'en remettent à l'agriculture 2.0 pour produire davantage sur des surfaces plus réduites ? L'alternative à ce projet, c'est un partage des terres qui permet de combiner production agricole et préservation de la biodiversité. Cela implique de sortir des modèles productivistes pour aller vers une agriculture engagée avec son environnement écologique et social : une agriculture paysanne. Sachant également que le partage est à double sens : ne pas rejeter faune et flore sauvages dans un « ailleurs » ensauvagé, c'est aussi devoir composer avec certaines espèces plus ou moins désirées. ■

Le Pastoralisme face au réensauvagement

Nous ne considérons pas le sauvage comme une entité loin de nous, en dehors de nous : nous tentons de composer avec.

Le réensauvagement peut sembler bénéfique, à première vue, dans nos pays dits « développés ». Nous pourrions croire qu'il apporte une réponse vertueuse aux dérives d'un système qui détruit le vivant. On aimerait voir les zones de plaine et les pourtours des villes retrouver de la biodiversité, de la vie qui grouille et fourmille, croire que si on réensauvageait les territoires, l'eau redeviendrait potable, les sols gorgés d'humus, les paysages variés, les forêts plus épaisses, la faune plus abondante... On aimerait y voir une stratégie pour faire reculer la bétonisation, les pollutions, le chaos climatique.

Pourtant les défenseurs et défenseuses de l'idéologie du réensauvagement, tels les auteurs du livre *Réensauvageons la France* ⁽¹⁾, ne sont pas les militant-es qui s'insurgent et agissent avec nous contre les fermes usines, vont faucher des cultures d'OGM ou bloquent les chantiers de construction de routes ou de méga-bassines... On ne les entend pas parler de justice sociale, de partage du territoire, ni de souveraineté alimentaire.

 **Fanny Métrat,**
éleveuse en
Ardèche

Non, iels préfèrent se focaliser sur les « derniers » grands espaces préservés qu'ils imaginent sauvages, marquant leur intérêt pour les territoires de montagne, les forêts, les landes, les garrigues... Et utilisent les grands prédateurs comme symboles de cette nature « sauvage » à mettre sous cloche.

Ces lieux sont pourtant pour nous, éleveurs et éleveuses pratiquant le pastoralisme, nos lieux de vie et nos pâturages. Pour nourrir nos troupeaux sans artifices, ni apports extérieurs, nous avons besoin de vastes espaces naturels. Des lieux parfois hostiles mais qu'on aime avec force. Nous apprenons à composer avec nos bêtes et le milieu naturel qui nous fait vivre, nous tissons des liens forts et complexes avec le vivant dont nous nous sentons faire partie.

Différemment aux réensauvageurs, nous ne fantasmons pas la nature, nous y vivons, y travaillons, y avons notre place. Le domestique et le sauvage s'entremêlent, et pour nous, paysannes et paysans pastoraux, cet équilibre précaire fait sens et répond

aux enjeux actuels. Pourtant, quand les lois et le cadre réglementaire sont déséquilibrés ⁽²⁾, nous en devenons les premières victimes et avons l'impression de ne plus être soutenues, de gêner des décisions prises en ville, loin de nos réalités.

Nous avons l'impression de nous retrouver coincé-es entre des fantasmes urbains et une certaine vision du capitalisme vert, avec son corollaire de fausses solutions, compensation carbone et compensation biodiversité en tête ; entre la protection stricte de nos territoires, où les activités paysannes n'auraient plus leur place, et la financiarisation de la nature dans laquelle on vit pour soi-disant compenser la gabegie des modes de vie à l'occidentale.

Il va falloir faire preuve d'inventivité, rassembler dans nos analyses et combats pour trouver comment mieux défendre nos réalités, nos métiers, l'importance de nos pratiques d'élevage... Nous ne pouvons pas être sacrifié-es au nom d'une vision simpliste, fantasmée, binaire ou marchande. ■

- (1) *Réensauvageons la France, Plaidoyer pour une nature sauvage et libre*, par Gilbert Cochet et Stéphane Durand, Actes Sud, 176 pages, 2018, 21 euros.
 (2) *Politiques de protection des grands prédateurs*, par exemple.

Regards critiques « On perd les prairies et on perd en biodiversité »

Le réensauvagement peut mettre à mal l'activité paysanne, comme l'illustre la réserve de vie sauvage mise en place depuis trois ans dans la Drôme.

En novembre 2019, l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) inaugure une « réserve de vie sauvage », 490 hectares ⁽¹⁾ sur la commune de Léoncel, dans la Drôme. Toute activité agricole et d'élevage est interdite dans ces « réserves ». Bien que l'association mette en avant que « les terres agricoles ne sont pas concernées par les projets de Réserves de Vie Sauvage® et (que) l'Aspas ne cherche pas à les acquérir » ⁽²⁾, Valéry Vassal, éleveur laitier bio, s'en est vu interdire l'accès : « J'y fauchais 30 hectares depuis 2010, ce foin me permettait de sécuriser mon élevage, mais comme je n'avais pas de bail, la Safer m'a dit qu'on ne pouvait rien faire. »

Depuis, la Confédération paysanne l'a accompagné dans des négociations auprès de l'Aspas

 **Sophie Chapelle**

(1) Sur ces 490 hectares, 250 étaient un parc de chasse.
 (2) aspas-nature.org
 (3) Dont 965 000 euros via un appel aux dons.
 (4) Le 21 août 2020 à Crest, siège de l'Aspas, plusieurs centaines de manifestant-es, auto-identifiés comme « acteurs du monde rural drômois », défilèrent pour dire : « Non à la mainmise sur le foncier naturel drômois : le réensauvagement tue les territoires ruraux ! ».

pour que lui soit reconnu le droit de pâturer dans la réserve quelques semaines par an, sur une petite surface adjacente à sa ferme. Pour l'heure, l'association reste opposée à toute activité agricole, même bio. « Le jour où je vais manquer de fourrage, il faudra que j'aille jusqu'à deux heures de tracteur, alors que j'en avais à un kilomètre de ma ferme. C'est impensable qu'on laisse partir des prairies mécanisables pour des trucs comme ça, alors qu'il y a plein de terrains qui sont inaccessibles », déplore Valéry Vassal. « On n'arrive pas à faire entendre que maintenir ces pâturages et espaces ouverts contribue à la biodiversité. Eux, ils prônent le réenfermement : on perd les prairies, ils vont gagner en bois – enfin, en une espèce de bois – et on va perdre en biodiversité. »

L'augmentation du prix du foncier est un autre problème. Le domaine de 490 hectares a été acheté pour 2,3 millions d'euros par l'Aspas ⁽³⁾, soit 4 700 euros par hectare. « C'est trois fois le prix du foncier ici, sachant qu'il n'y a que du buis sur au moins 250 hectares » s'agace Valéry Vassal. « Et ça a été acheté avec l'argent du contribuable (les dons étaient défiscalisés). De fait, j'ai moi aussi payé... »

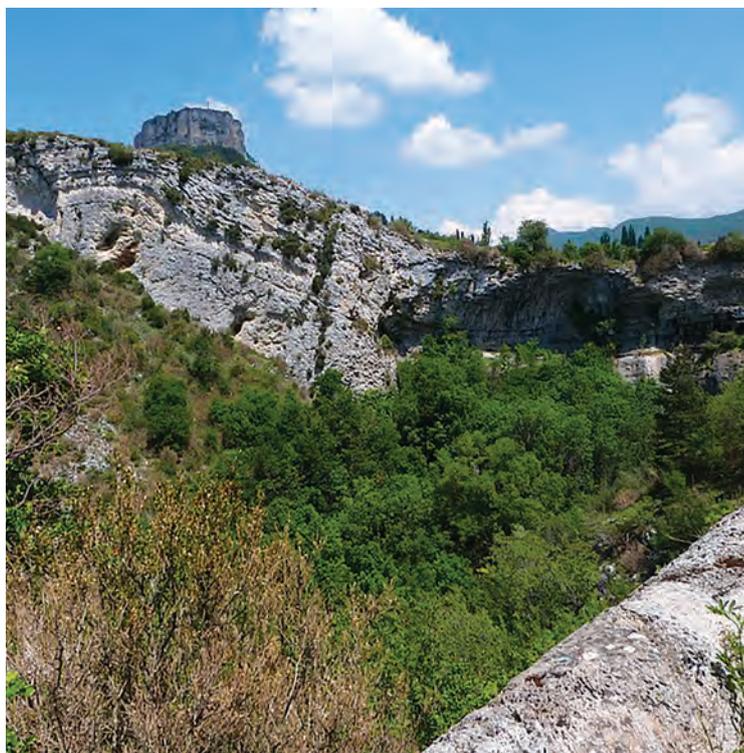
Il s'interroge sur la suite : « Des jeunes veulent s'installer, j'ai deux de mes filles motivées pour reprendre. Le risque, c'est le découragement, la désertification et, au final, la vie de la commune qui est en jeu. » Mais la démarche fait réagir : « On sait que les gens de Léoncel sont avec nous, ainsi que la population rurale en général qui ne voit pas l'intérêt de ces réserves dans la Drôme. ⁽⁴⁾ » ■

Quelques chiffres

Aujourd'hui, le réensauvagement en France reste anecdotique : cinq « réserves de vie sauvage® » couvrent 1 224 hectares (Drôme, Côtes d'Armor, Hérault). Outre ces réserves, environ 1 % de la métropole bénéficie d'une protection avec une réglementation plus ou moins stricte – sept parcs nationaux (363 300 hectares), 287 réserves naturelles (206 926 hectares) et 56 réserves biologiques intégrales (21 868 hectares) ⁽¹⁾.

Au niveau européen, le réseau *Rewilding Europe*, auquel appartiennent les « réserves de vie sauvage® », comptabilise plus de 50 000 hectares faisant l'objet d'accords de réensauvagement ; auxquels s'ajoutent 122 000 hectares faisant l'objet d'une « collaboration ». Favorable au « pâturage naturel », Rewilding Europe a réintroduit 1 500 animaux depuis 2011 : des chevaux et bisons en liberté dans le massif des Rhodopes (Bulgarie), dans les Carpates (Roumanie), en Ukraine (chevaux « réensauvagés ») et en Tchéquie (bovins Tauros).

(1) Données 2017



 Paysage de Léoncel (Drôme) où se situe la Réserve de Vie Sauvage® du Vercors.

Une concurrence accrue pour l'usage des terres

Frédéric Hache, de l'ONG Green Finance Observatory, revient sur les raisons avancées par les institutions pour donner un prix à la nature. Il détaille les conséquences de cette financiarisation sur l'agriculture.

L'idée de donner un prix à la nature relève-t-elle de politiques publiques réellement mises en œuvre ?

Oui. Des institutions, comme l'ONU ou la Commission européenne, promeuvent le concept de « capital naturel » qui suppose de donner un prix à la nature pour la sauver. L'ONU a même élaboré un cadre comptable environnemental, adopté en 2021, qui sert de référence. La nature y est considérée comme un ensemble de « services écosystémiques » contribuant au bien être humain : fourniture de bois, pollinisation, purification de l'eau, prévention de l'érosion des sols, séquestration du CO2...

Depuis 2019, l'Union européenne publie la valeur d'une partie de ces services écosystémiques, estimée à 234 milliards d'euros. Ce chiffre ne signifie rien et représente seulement un mois de revenu du secteur pétrolier ! Produire ce genre de chiffres aide-t-il à protéger la nature ? C'est discutable.

Comment en est-on arrivé-e à cette financiarisation de la nature ?

Le concept de capital naturel part du principe que les réglementations environnementales contraignantes ont échoué. C'est faux : quand elles sont mises en place, elles ont un excellent bilan, à l'image du protocole de Montréal visant l'interdiction des gaz

aérosols. Le problème, c'est qu'elles ne sont pas assez mises en place. Ce concept présuppose aussi qu'on a une connaissance scientifique complète des fonctions écosystémiques afin de calculer ce qui est perdu et gagné. Or, on a une connaissance très parcelaire : on continue à découvrir 18 000 nouvelles espèces par an ! Le risque est donc de valoriser à zéro des maillons clés dans la chaîne alimentaire.

Pourtant, ce concept continue à être promu, notamment par le gouvernement français. Quant aux méthodes de calcul, incroyablement simplistes, elles conduisent à produire des chiffres sans signification, qui facilitent la destruction.

Ce que vous évoquez est le préalable à la mise en œuvre de marchés de compensation carbone et de biodiversité (1). Quel bilan en est tiré ?

Pour tout projet de construction, il y a normalement une hiérarchie d'atténuation : éviter, minimiser, réhabiliter, compenser. Comme ce n'est pas vraiment surveillé, la tendance est d'aller directement à la dernière étape, la compensation. On peut, par exemple, faire un aéroport et le compenser quelque part par un service écosystémique de valeur monétaire « équivalente ». Ça existe déjà en Australie, au Canada et aux États-Unis, et le bilan est exécrable : entre

Recueillis par
Sophie Chapelle

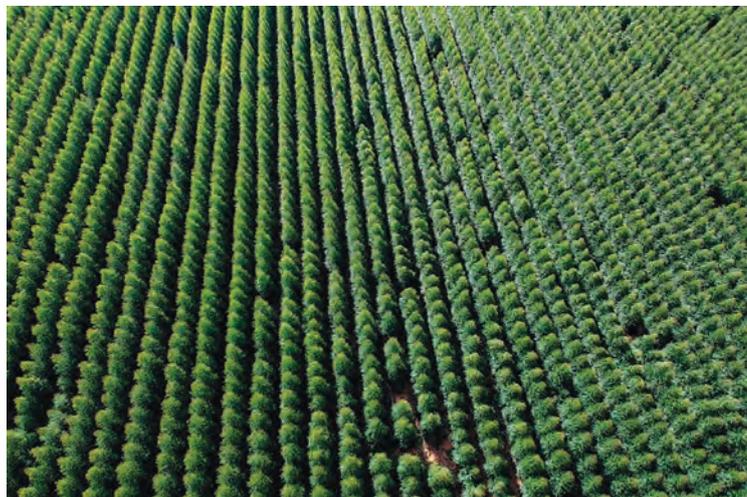
(1) Une bataille sémantique est en cours : la Commission européenne préfère, par exemple, parler de « solution fondée sur la nature ».

deux tiers et trois quarts des projets de compensation sont un échec. L'an dernier, le Royaume Uni a déclaré mettre en place des marchés de compensation biodiversité : pour obtenir des permis de construire, il faudra créer 110 % de ce qu'on a détruit. Cela va se faire sur une base déclarative, sachant que si on restaure « trop », on obtient des crédits qu'on peut librement échanger sur des marchés.

Quel type de conséquence cette financiarisation de la nature peut-elle avoir sur l'agriculture ?

Si ces marchés se généralisent, les conséquences sociales et géopolitiques peuvent être colossales, avec une concurrence accrue pour l'usage des terres. L'agriculture peut se retrouver face à des fonds d'investissement qui veulent planter des arbres, avec une rentabilité plus élevée en fonction du prix de la tonne de CO2. Au Pays de Galles, des fonds d'investissement rachètent déjà des fermes mises aux enchères : ils les rasant pour planter des arbres et collecter des crédits carbone, détruisant au passage le tissu social et économique local.

L'accapement de terres, avec une spéculation énorme sur le foncier, est déjà à l'œuvre dans les pays pauvres. Des sommes colossales sont en jeu. La compensation est sur le point de changer d'échelle : les marchés de compensation de carbone se multiplient, les nouveaux marchés de compensation biodiversité vont avoir besoin de terres, et le secteur bancaire s'en empare pour lancer des produits d'épargne « durable » : un rapport de Davos estime que la finance climatique et biodiversité représente 10 000 milliards d'opportunités de marchés par an. In fine, c'est la même dynamique politique que pour le climat : les pays riches ne veulent pas changer de mode de vie, maintiennent le statu quo et on crée une nouvelle classe d'actifs financiers. ■



En maintenant ses explorations et extractions d'énergies fossiles, TotalEnergies se lance dans la compensation carbone. La firme prévoit ainsi la plantation d'acacias sur 40 000 hectares, au Congo. Les populations locales se retrouveraient privées de l'usage de leurs terres – urlz.fr/klQb

Perspectives **Des choix de société**

Des milliers d'hectares de terres vont changer de mains en France d'ici dix ans : l'enjeu est trop important pour laisser les terres aux seules mains du marché.

Dans le contexte actuel de crise environnementale, l'espace rural est vu comme le lieu où vont pouvoir se mettre en place les solutions à même de sauver la biodiversité et le climat. La déprise agricole est ainsi considérée comme une aubaine pour beaucoup, car elle « libère » certains espaces ruraux qui sont alors vus comme l'endroit idéal pour y faire du réensauvagement, de l'écotourisme, des parcs photovoltaïques, ou mettre en place les mesures compensatoires dont le système capitaliste a besoin pour continuer à fonctionner.

En quelques décennies, on est passé en France d'une société majoritairement rurale et paysanne à une société urbaine, nourrie par une agriculture industrielle concentrée dans des grands bassins de production.

 **Christophe Morantin**, éleveur et maraîcher dans la Drôme

Des territoires qui ont été désertés et dévalorisés socialement acquièrent aujourd'hui une valeur tout à fait nouvelle, liée à des préoccupations sociales (besoin de nature sauvage) ou économiques récentes (mesures compensatoires, marché du carbone ou de la biodiversité).

Toutes ces évolutions montrent bien que les terres n'ont pas une vocation intrinsèque (au mieux, des aptitudes ou inaptitudes à telle ou telle activité ou fonction), mais que leur usage dépend de la valeur qu'on leur attribue à un moment donné, en fonction d'un contexte culturel, social et économique particulier. Ce sont des choix de société.

D'ici dix ans, la moitié des paysannes seront à la retraite, et des milliers d'hectares vont donc changer de

main. L'enjeu est trop important pour laisser les terres aux seules mains du marché. Il va nous falloir être capables de les défendre et de montrer que le projet d'agriculture paysanne, porté par la Confédération paysanne, est un projet de société global, à même de nourrir la population et capable de répondre aux exigences environnementales. Pour cela, exercer une moindre pression de l'agriculture sur les milieux naturels est certainement une nécessité, mais un recul de la présence paysanne est forcément le synonyme d'une pression plus forte exercée ailleurs. À nous de trouver l'équilibre pour que les territoires ruraux restent ou redeviennent des lieux de vie et de production alimentaire, en même temps qu'ils permettent à l'ensemble des êtres vivants d'exister. ■

L'agriculture paysanne, ou l'art de concilier nature et culture

Travailler avec la nature est un des fondamentaux de l'agriculture paysanne.

 **Annabelle Wurbel**, chevrrière dans la Drôme.



© Georges Bartoli

Le troupeau avance, obnubilé par l'idée de se délecter des glands sous le gros chêne. On entend le pic épeiche qui tape sur le tronc d'un vieux pin. Un peu plus haut, la bergère donne un nouveau biais aux chèvres, en traversant plus vite cet endroit attirant. Elle connaît la forêt comme sa poche, chaque arbre, chaque rocher. Elle connaît aussi ses bêtes de la même manière. Tout ce mouvement est intimement imbriqué.

À une centaine de kilomètres, un maraîcher en montagne récolte ses carottes avant le gel, pendant qu'une

 Le travail avec la nature est un des six axes de l'agriculture paysanne : urlz.fr/kISz

autre paysanne, dans une contrée lointaine, ramasse ses châtaignes. Chacun·e évolue en lien avec la nature. Ce concept de « nature sauvage » est arrivé après la domestication. Il a ensuite évolué dans les esprits, passant de milieu austère à milieu fantasmé, idéalisé. Selon les cultures, notre façon d'aborder la nature n'est pas la même si l'on vit au cœur du Kamtchatka, en Russie, ou dans les montagnes ariégeoises.

Les différentes sociétés existantes ne se réfèrent pas toutes aux

sciences. Quelques-unes d'entre elles remettent en question certaines de nos évidences, par une lecture différente du rapport à la vie. En Occident, on oppose culture et nature, ce qui est façonné par l'homme n'est pas naturel et inversement. Le projet d'agriculture paysanne porté par la Confédération paysanne, dont un des six piliers est le travail avec la nature ⁽¹⁾, détricote cette posture dualiste. L'idée est de penser nos pratiques comme une sorte de symbiose, afin de produire une alimentation durable et cohérente

(1) urlz.fr/kib7

sur nos territoires. Nos savoir-faire sont multiples et se transmettent. La biodiversité est incluse dans ce modèle. C'est ce qui nous différencie de l'agriculture industrielle, déconnectée de son milieu, organisée en filières standardisées et responsable de la dégradation de la nature. Dans notre vision paysanne de l'agriculture, la notion de réensauvagement perd donc toute sa substance car elle ne sert à rien, et surtout pas à remettre en cause les modes de vie de nos sociétés capitalistes. ■

La voie du milieu !

Entre une vision fantasmée de la nature ou antispéciste et une autre qui voudrait opposer de façon bête et méchante les ruraux aux urbains, les agriculteurs-chasseurs aux écologistes, la Confédération paysanne doit trouver sa voie.

Dans un contexte où on doit faire face aux attaques des grands prédateurs sur nos troupeaux et en même temps aux discours souvent simplistes, très manichéens et parfois violents d'une certaine frange d'environnementalistes ou de mouvements véganes, et face à une population de plus en plus éloignée des réalités paysannes et à un tourisme de masse non « éduqué » avec qui on doit partager les territoires où nous vivons et travaillons, on se sent souvent spolié·es, marginalisé·es, incompris·es, jugé·es, non soutenu·es, méprisé·es...

La colère chez les éleveurs est grande, souvent légitime, et elle doit être entendue.

Mais attention aux limites à ne pas franchir ! Prenons le temps de digérer cette colère avant de prendre position. Revenons aux fondamentaux de la Conf' qui se veut être aussi un syndicat de transformation sociale, un syndicat de convergences avec les autres luttes sociales, internationalistes et écologistes. On ne peut pas rallier les mouvements corporatistes et ruralistes à la sauce CPNT ⁽¹⁾ et aux relents trop souvent populistes et nationalistes qui fleurissent dans nos campagnes.

Sans pour autant mettre le couvrecle sur des sujets complexes et sans nier les problèmes auxquels nous faisons face, comme face au réensauvagement, nous nous devons encore une fois de trouver la voie du milieu, l'équilibre précaire et compli-

 **Fanny Métrat,**
éleveuse en
Ardèche

qué entre ces deux extrêmes, entre une vision fantasmée de la nature ou antispéciste et une autre qui voudrait opposer de façon bête et méchante les ruraux aux urbains, les agriculteurs-chasseurs aux écologistes.

Pour nous, paysannes et paysans, il nous arrive d'osciller parfois, mais notre syndicat doit tenir le cap, continuer à écouter, témoigner, analyser, confronter et construire à plusieurs. Le défi est grand, délicat et mouvant, mais on se doit de le relever avant que les travers empruntés par certains, d'un côté ou de l'autre, ne nous engloutissent tous.

Voilà ce que rappelait la Confédération paysanne d'Ariège, en octobre dernier, dans un communiqué de presse :

« Le 18 octobre, un rassemblement est prévu pour défendre la "ruralité", appel lancé par des "figures" du monde rural et agricole du département, contre les "écologistes" qui s'étaient rassemblés à la Bastide-de-Sérou pour les assises de la biodiversité. Sans nier les interrogations que les invités de ces assises avaient provoquées dans nos rangs, nous condamnons la violence et les discours entendus ce jour-là de la bouche des représentants institutionnels. Devant l'avalanche de discours nauséabonds tendant à enfermer la ruralité dans un carcan passéiste et totalement replié sur lui-même, la Confédération paysanne tient à rappeler que la marque de la "Ruralité" n'a pas été déposée. » ■

À lire

Suggestions pour compléter la lecture de ce dossier :

- *L'invention du capitalisme vert*, par Guillaume Blanc, éditions Flammarion, 2020
- *À l'est des rêves*, par Nastassja Martin, éditions La Découverte, 2022
- *Diversité des natures, diversités des cultures*, par Philippe Descola, éditions Bayard, 2021
- *Entretien avec Philippe Descola (novembre 2022) : Une petite partie de l'humanité, par sa glotonnerie, remet en cause la possibilité d'habiter sur Terre*. Sur basta.media : urlz.fr/kibG
- *Ces terres qui se défendent*, numéro spécial de la revue *Socialter* (décembre 2022) – Avec le collectif Reprise de terres comme rédacteur en chef et des positions sur le réensauvagement qui parlent de complémentarité avec l'agriculture paysanne. Pour alimenter le (vif) débat, donc : urlz.fr/kibG

(1) Parti des
chasseurs (1989-
2019)

Refuser les fausses solutions

Pour la Confédération paysanne, il est inacceptable que certaines zones soient vidées de leurs paysan·nes, de leurs productions, de leurs habitant·es, quand d'autres zones, parfois très lointaines, seraient dédiées à l'agriculture industrielle.

Paysan·nes, nous faisons face ou tentons de faire face aux aléas climatiques depuis toujours et développons sans cesse adaptation et résilience. Aujourd'hui, les difficultés majeures sont la combinaison des effets du dérèglement climatique conjugués à ceux du libéralisme sauvage (hautement responsable du même dérèglement climatique).

Les crises climatiques et de biodiversité sont là. Est-ce parce que l'on a échoué, collectivement et institutionnellement, à protéger la nature ? Ou parce que l'on a renoncé à le faire via des politiques publiques fortes et justes socialement voire, dans certains cas, contraignantes ?

Ce renoncement est intrinsèquement lié à l'abandon d'une vision complexe, sociale et environnementale, de long terme et d'intérêt général. Vision aux antipodes des logiques à court terme, électoralistes et de maximisation des profits pour une poignée d'individus. Renoncer à ces politiques publiques ouvre donc largement la possibilité de tenter une autre méthode comme celle de la financiarisation de la nature avec ses mécanismes de compensation carbone et biodiversité. C'est aussi ce qui encourage certaines formes de

réensauvagement qui, tout en ne remettant pas le système capitaliste en cause, peuvent conduire à de l'accaparement du foncier et à l'exclusion de paysan·nes.

Ainsi, nous affrontons aujourd'hui une cynique instrumentalisation des crises, des propositions aberrantes et de fausses solutions, cruellement nommées « solutions fondées sur la nature »... Ces propositions sont entièrement assumées par les dirigeants politiques et économiques et « légitimées » par les implacables lois du marché où tout à un prix : l'eau que l'on boit, l'air que l'on respire, la terre que les paysans et les paysannes n'arrivent plus à acheter ou louer, mais aussi le droit de détruire l'environnement puisque l'on peut compenser ces destructions.

Une immense arnaque à plusieurs facettes

Nous ne sommes pas dupes : les offres de compensation « offertes » aux paysan·nes (carbone, biodiversité, qualité de l'eau) sont basées sur un prix donné à la nature pour la sauver (!) et sont une immense arnaque à plusieurs facettes.

Pour la Confédération paysanne, il est inacceptable que certaines zones soient vidées de leurs paysan·nes, de leurs productions, de leurs habitant·es, quand d'autres

 **Laurence Marandola**, paysanne en Ariège, secrétaire nationale

zones, parfois très lointaines, seraient dédiées à l'agriculture industrielle. Nous voulons des territoires vivants partout, gages de liens forts et permanents entre agriculture et nature, entre humains et autres vivants dans la nature, de productions relocalisées avec moins de transports, plus de justice sociale...

Nous refusons ces fausses solutions qui, très rapidement, mettront l'agriculture et le foncier agricole en concurrence avec des fonds d'investissement voulant y planter des arbres pour ainsi vendre des crédits carbone... en fonction de la rentabilité de ces investissements. Et quand la rentabilité chutera, ces projets seront abandonnés.

Cette financiarisation et cet accaparement de terres sont déjà une réalité dans de nombreux pays du Sud (cf. p. 14-15), expulsant des populations à jamais. Ce sera sûrement le cas très prochainement ici : ces mécanismes de compensation sont en train de changer d'échelle puisque les pays riches refusent de changer de mode de vie, refusent les contraintes environnementales et sont prêts à développer un marché financier autour de la compensation. Mais ce dossier, brûlant d'actualité, montre que rien ne nous sera épargné, particulièrement le déni de celles et ceux qui choisissent encore et toujours la fuite en avant.

Pour nous, paysannes et paysans, il est particulièrement difficile de tenir le cap, tant nous sommes aux premières loges (de par le foncier et notre lien à la nature), et tant il peut être difficile d'obtenir une juste rémunération par notre travail. Mais la Confédération paysanne continuera à agir, à dénoncer ces mécanismes avec force, à proposer des alternatives, à exiger des réglementations pour l'intérêt général et les générations futures. Nous n'acterons pas la fin de l'agriculture paysanne, ni la mort de nos territoires ! ■



 À l'est du massif montagneux des Rodopes, en Bulgarie, se trouve un des principaux sites du réseau Rewilding Europe (« réensauvager l'Europe »), organisation qui prône « la renaturation à grande échelle » comme « priorité pour les politiques européennes ».